

Chers parents,

Vous avez fait confiance à l'Ensemble Scolaire LA SALLE Clermont-Ferrand en y inscrivant votre enfant pour cette nouvelle année scolaire et nous vous en remercions. Vous trouverez dans cette circulaire les précisions concernant la rentrée des classes.

Rentrée des élèves

	Rentrée des internes	Journées de rentrée	Début des cours
<ul style="list-style-type: none"> 3^{ème} PEP 1^{ère} année CAP PE 2nde Bac Professionnel GA 	Dimanche 03/09/2017 de 14h à 17h	<p>Lundi 04/09/2017 de 10h00 à 16h00 (journée d'accueil) (Déjeuner pris au lycée – offert par l'établissement)</p> <p>et</p> <p>Mardi 05/09/2017 : journée d'intégration</p>	Mercredi 06/09/2017 suivant emploi du temps fourni
<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} année CAP PROE 2ndes Bac Professionnel TU, MEI, MELEC 	Dimanche 03/09/2017 de 14h à 17h	<p>Lundi 04/09/2017 de 10h00 à 16h00 (journée d'accueil) (Déjeuner pris au lycée – offert par l'établissement)</p> <p><i>Les élèves sont libérés le mardi 05/09/2017.</i></p>	Mercredi 06/09/2017 suivant emploi du temps fourni
<ul style="list-style-type: none"> 2ndes BMA / MES & CVPM 	Dimanche 03/09/2017 de 14h à 17h	<p>Lundi 04/09/2017 de 10h00 à 16h00 (journée d'accueil) (Déjeuner pris au lycée – offert par l'établissement)</p> <p>et</p> <p>Du mardi 05/09/2017 au vendredi 08/09 : journées d'intégration</p>	Lundi 11/09/2017 suivant emploi du temps fourni
<ul style="list-style-type: none"> 2^{ème} année CAP PE 	Dimanche 03/09/2017 de 14h à 17h	<p>Lundi 04/09/2017 de 14h00 à 16h00</p> <p><i>Les élèves sont libérés le mardi 05/09/2017.</i></p>	Mercredi 06/09/2017 suivant emploi du temps fourni
<ul style="list-style-type: none"> 1^{ères} Bac Professionnel TU, MEI, MELEC, GA 	Lundi 04/09/2017 de 14h à 17h	<p>Mardi 05/09/2017 de 9h00 à 11h00</p> <p><i>Les élèves sont libérés le mardi 05/09/2017 après-midi.</i></p>	Mercredi 06/09/2017 suivant emploi du temps fourni
<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} MES / BMA & CVPM Terminales Bac professionnel MES / BMA & CVPM 	Dimanche 03/09/2017 de 14h à 17h	<p>Lundi 04/09/2017 de 13h00 à 15h00</p> <p>et</p> <p>Du mardi 05/09/2017 au vendredi 08/09 : journées d'intégration</p>	Lundi 11/09/2017 suivant emploi du temps fourni
<ul style="list-style-type: none"> Terminales Bac Professionnels TU, MEI, ELEEC, GA 2^{ème} année CAP PROE 	Lundi 04/09/2017 de 14h à 17h	<p>Mardi 05/09/2017 de 10h00 à 12h00</p> <p><i>Les élèves sont libérés le mardi 05/09/2017 après-midi.</i></p>	Mercredi 06/09/2017 suivant emploi du temps fourni

Internat

Les familles se rendent directement à l'internat situé 28 rue Bernard Brunhes. Elles pourront garer leur véhicule sur le parking. (Voir ci-dessus horaires pour l'accueil des élèves internes.) Le responsable éducatif de l'internat et les personnels d'éducation seront à la disposition des parents pour l'affectation des chambres et pour tous renseignements.

Pour rappel, l'élève interne doit se munir de divers effets, à savoir : un protège-matelas imperméable, un oreiller, des draps, une couette (pas de sac de couchage), du linge, un nécessaire de toilette, une paire de chaussons et un cadenas moyen.

Il devra fournir dès la rentrée la photocopie de l'attestation de la carte vitale et de la carte de mutuelle.

INTERNAT – Résidence – rue Bernard Brunhes : M. Tony GARCIA - responsable - ☎ 04 73 91 28 91 ou 06 82 74 45 07

Restauration scolaire

La société SCOLAREST assure la restauration pour tout l'Ensemble scolaire. Nous insistons sur le fait que, pour des raisons d'hygiène et de sécurité alimentaire, le self et la cafétéria sont les seuls lieux autorisés de restauration dans l'établissement.

Compte tenu du choix et de la variété des menus proposés par notre prestataire et du coût déterminé au plus juste afin de satisfaire le plus grand nombre, nous incitons votre enfant à se restaurer sur place. Une note d'information lui sera remise à la rentrée.

Carte de lycéen – Correspondance-liaison avec les familles

Une carte de lycéen (avec photo et code-barres) sera remise à votre enfant dès les premiers jours de rentrée. C'est un **document d'identification qu'il devra avoir en permanence sur lui**. Il devra pouvoir la présenter à tout moment aux adultes de l'établissement. Cette carte est nécessaire pour déjeuner au lycée, pour rentrer en cours suite à un retard et pour sortir de l'établissement.

Les élèves de 3^{ème} Préparatoire à l'Enseignement Professionnel disposeront d'un carnet de liaison. Vous aurez à le consulter régulièrement.

Pour les élèves des autres niveaux, la correspondance entre l'établissement et les familles se fera via Ecole Directe (ENT de l'établissement) ou par mail (viescolairelp@lasalle63.fr) ou sur papier libre. **Chaque élève devra posséder un agenda**. Toute modification d'emploi du temps ou d'organisation de la vie quotidienne des élèves sera signalée par mail ou sur Ecole Directe (les codes d'accès vous seront transmis début septembre) ; nous vous invitons donc à le consulter le plus régulièrement possible.

Fournitures scolaires – Livres scolaires et livres cahiers – Tenues ou équipements professionnels

Les listes de fournitures scolaires sont consultables sur notre site intranet www.lasalle63.fr (ou disponibles au secrétariat du LP à partir du 21/08/2017) et elles sont jointes à cette circulaire (des articles simples suffisent).

Suivant les spécialités, une liste de matériel nécessaire aux travaux d'atelier ou de dessin sera fournie par les professeurs. (Après le délai fixé par ceux-ci, les élèves non équipés du matériel exigé ne seront pas admis dans les salles d'enseignement spécialisé.)

Les livres scolaires seront remis par l'établissement dans la 1^{ère} semaine de septembre suivant la procédure décrite dans la note jointe à cette circulaire de rentrée.

Du matériel spécifique lié à la dotation 1^{er} équipement du Conseil Régional sera remis à certains élèves entrant dans un cycle professionnel. Ne pas acheter de blouse, chaussures de sécurité ou bleus de travail avant la rentrée.

Dans les laboratoires de Physique, Chimie et SVT, le port d'une blouse en coton est obligatoire pour des raisons évidentes de sécurité (Attendre les instructions des professeurs, données à la rentrée, avant d'acheter cette blouse).

A compter de la rentrée 2017, la Région Auvergne Rhône Alpes met en place un nouveau dispositif : le **PASS'REGION**. Il permet de bénéficier de nombreux avantages (livres scolaires, 1^{er} équipement, culture, loisirs, sports, santé). Pour commander cette carte (obligatoire pour bénéficier du 1^{er} équipement), vous devrez vous connecter sur passregion.auvergnerrhonealpes.fr. Une application est également disponible sur Apple store ou Google play. De plus amples informations vous seront transmises à la rentrée.

Règlement de la contribution financière des familles

Une convention tarifaire relative à la contribution financière des familles au fonctionnement de l'établissement pour l'année 2017-2018 vous a été remise à l'inscription ou à la réinscription de votre enfant et vous avez accepté les termes de ce document en signant le contrat de scolarisation.

Afin de simplifier le règlement de cette contribution, nous vous incitons à mettre en place le **prélèvement automatique** sur votre compte bancaire le 10 de chaque mois **d'octobre 2017 à juin 2018** (soit 9 prélèvements). Ce mode de règlement est obligatoire pour les élèves internes. Nous vous rappelons qu'en cas de désaccord, et à tout moment, vous pouvez suspendre ces prélèvements et prendre contact avec notre service facturation des familles.

Les familles qui ne sont pas encore en prélèvement automatique et qui souhaitent l'être à la rentrée prendront contact avec le service Comptabilité (☎ 04 73 98 54 59) ou par email à comptabilite@lasalle63.fr avant le vendredi 15/09/2017.

La **contribution familiale** et le **coût de l'internat** ont été calculés annuellement et tiennent compte de l'organisation des études (périodes de stage, examens, voyages scolaires,...).

Notre établissement, sous contrat d'association, est habilité à recevoir les **élèves boursiers nationaux**. Pour toute information, contactez le service Comptabilité (☎ 04 73 98 54 59 ou comptabilite@lasalle63.fr).

Si vous éprouvez à un moment donné de l'année une difficulté à vous acquitter des sommes dues, nous vous demandons de prendre contact avec le service Comptabilité de l'établissement (☎ 04 73 98 54 59 ou par email à comptabilite@lasalle63.fr) afin de trouver ensemble des solutions. Vous pouvez aussi adresser un courrier au Chef d'établissement ou prendre rendez-vous auprès de son assistante par e-mail (administration@lasalle63.fr) ou en appelant l'établissement (☎ 04 73 98 54 54). Vous serez reçus dans les meilleurs délais.

En cas de décès ou d'invalidité totale du responsable payeur durant l'année scolaire en cours, l'établissement assure les frais de contribution familiale jusqu'à la fin de la scolarité de l'élève au sein de l'Ensemble Scolaire.

Assurances Responsabilité Civile - Individuelle Accident

Responsabilité civile : La responsabilité civile familiale n'est pas prise en charge par l'établissement. La garantie responsabilité civile de votre assurance "multirisques habitation" a le même objet que la garantie responsabilité civile de l'assurance scolaire. **L'attestation de votre assureur est à fournir obligatoirement dès la rentrée.**

Individuelle accident : Dans le cadre du contrat groupe de l'Ensemble scolaire, l'établissement prend en charge l'assurance **responsabilité individuelle accident** de votre enfant couvrant les dommages qu'il pourrait subir. **Tous les élèves sont donc assurés par l'établissement pour l'année complète, pour les risques scolaires et parascolaires.** Il n'est donc pas nécessaire que vous souscriviez une assurance individuelle-accident pour votre enfant. (Le dépliant est consultable sur Ecole directe).

Les vols et dégradations de matériel ne sont pas pris en compte par l'assurance scolaire. Nous ne sommes pas responsables des vols qui peuvent se produire dans l'Établissement. Les objets de valeur sont à proscrire. Néanmoins, nous vous demandons de nous signaler immédiatement toute incivilité de ce type ou autres afin que nous puissions y mettre un terme le cas échéant.

Journées d'accueil et d'intégration

Comme chaque année, afin de favoriser l'émergence, dès les premières semaines, d'un esprit de classe facteur de réussite et d'intégration pour chacun des jeunes qui arrive au lycée, un temps d'accueil est proposé à tous les nouveaux élèves des lycées professionnels pour vivre ensemble des moments d'échange, de réflexion et de détente.

Le **lundi 04/09**, les élèves de **3^{ème} PEP, de 1^{ère} année CAP PE & PROE, de 2^{nde} Bac Pro GA, MEI, TU, MELEC, MES, CVPM et 2^{nde} BMA** déjeuneront au self du lycée (Ils seront invités par l'établissement et notre prestataire).

Le **mardi 05/09**, de 9h à 16h, un temps d'intégration sera organisé pour les élèves de **3^{ème} PEP, de 1^{ère} année de CAP PE et de 2^{nde} Bac Pro GA**. Les élèves de la filière Communication Graphique (**tous niveaux de BMA, MES et CVPM**) seront en journées d'intégration du **mardi 05/09 au vendredi 08/09** selon les horaires ci-après : mardi : 9h à 17h, mercredi : 9h à 12h, jeudi : 9h à 17h, vendredi : sortie organisée sur la journée.

Pour les temps d'intégration ci-dessus, une participation financière (de l'ordre de 15 à 20€) sera demandée et prélevée lors de la facturation.

Les élèves de **1^{ère} année CAP PROE et de 2^{nde} Bac Pro MEI, TU, MELEC** participeront à une sortie d'intégration qui aura lieu le **vendredi 23/09/2017** (opération « Nettoyons la nature »).

Consultation des notes de votre enfant sur INTERNET

Vous accéderez à tout moment, par internet, à Ecole Directe pour consulter les relevés de notes de votre enfant ou le cahier de textes de la classe. Ainsi, vous suivrez, en temps réel, ses progrès et si besoin, interviendrez en cas de difficultés. Il s'agit d'assurer efficacement l'encadrement éducatif nécessaire au bon déroulement de la scolarité de votre enfant. Un document relatif à ce service vous sera transmis début septembre. Il contiendra vos données PERSONNELLES d'accès au serveur, ainsi que celles de vos enfants. **Ces codes sont personnels et confidentiels.** Un terminal de consultation sera, le cas échéant, à votre disposition, à l'accueil de l'établissement.

Les bulletins de notes sont envoyés par la Poste et/ou via Ecole Directe. **Gardez soigneusement les originaux. Aucun duplicata ne sera délivré.**

Informations d'ordre général

Il est rappelé que conformément au décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, l'Ensemble scolaire LA SALLE Clermont-Ferrand est un lieu « non fumeur ».

Les élèves majeurs (avec autorisation de sortie) auront la possibilité de sortir pendant les récréations (9h55-10h10 et 15h50-16h05) sur le parvis de l'établissement (côté rue Godefroy de Bouillon) sous condition de présenter systématiquement leur carte d'identité scolaire, de respecter le mobilier urbain, l'ordre public et les horaires. Les autorisations de sortie pourront être suspendues en cas de non-respect des consignes et les infractions seront sanctionnées conformément au règlement intérieur en vigueur.

Nous ne saurions trop recommander aux parents de **classer soigneusement tout ce qui se rapporte à la scolarité de leurs enfants** : reçus, circulaires, talons de mandats, lettres de la direction ou des professeurs, conseils d'orientation, bulletins de notes...

En cas de **changement de coordonnées ou de situation familiale**, merci d'informer le Chef d'Établissement par écrit ou par le biais d'Ecole Directe.

Réunions de rentrée – Informations aux parents

Des **réunions d'information et d'échanges** avec la direction de l'établissement et l'équipe pédagogique seront programmées dans le courant du mois de septembre. Il est important que vous puissiez y participer.

Bonnes vacances à vous et à vos enfants, au plaisir de vous rencontrer après la rentrée et de faire votre connaissance. Soyez assurés de notre entier dévouement.

Pour le Chef d'Établissement,
La Directrice du LP – Catherine DONNAT

CONSERVEZ PRÉCIEUSEMENT CETTE CIRCULAIRE